

Image not found or type unknown



Demande de suppression de photos car gênantes

Par **lorry1993**, le **14/08/2008** à **16:35**

Bonjour,rnrnJe suis le webmaster d'un site sur le Parc Astérix. J'y met à disposition des photos que j'ai prises moi même là bas.rnCe matin, un responsable m'a contacté pour me demander de les retirer ...rnrnEn a t-il le droit ? En quoi ces photos sont elles gênantes pour eux ?rnrnMerci d'avance.

Par **dufief**, le **22/08/2008** à **18:15**

Tout dépend des photos. Si elles sont illicites (atteinte à la vie privée, au droit à l'image ...), vous devez les retirer.